

Appel de médecins en faveur des requérants déboutés

Nous, médecins soussignés, tenons à exprimer notre plus vive inquiétude pour la santé et le sort des requérants de longue date que le gouvernement vaudois a décidé de bannir de notre canton par la force.

Les médias ont assez illustré le caractère absurde et dramatique de leur expulsion pour qu'il suffise ici de souligner que ces enfants, ces jeunes, ces femmes et ces hommes ne se sont pas montrés indignes de l'accueil initialement accordé par notre pays, auquel ils ne sont de ce fait plus étrangers. Les bouter après tant d'années hors de nos frontières, ce serait les renvoyer à une patrie qui, elle, leur est devenue étrangère : parce qu'elle ne les a pas protégés, les a maltraités, a failli en tuer certains - sans parler de leurs enfants qui n'y sont même pas nés ! Ce serait commettre une injustice que le serment fondateur de notre éthique nous impose de dénoncer.

« Je m'abstiendrai de tout mal et de toute injustice » juraient les médecins du temps d'Hippocrate déjà. Notre devoir nous interdit d'oublier que « soigner » ne signifie pas seulement s'occuper de traiter les maladies, mais aussi de se préoccuper des conditions de vie de nos frères, de tous nos frères humains : de veiller à leur bien-être. Qu' « hospitalier » ne se rapporte pas seulement aux soins donnés aux malades, mais qualifie aussi ce que nous devons tous aux étrangers dans la souffrance : asile, protection. L'hospitalité est un devoir pour nous et nos concitoyens, un droit pour nos hôtes. C'est elle qui nous définit comme humains. C'est pourquoi elle prime tout règlement de police qui ne respecte plus cette humanité.

D'où notre appel à celles et ceux qui détiennent ce que l'on ne nous a pas confié : le pouvoir d'empêcher l'iniquité que serait l'exécution par la police des décisions de renvoi ; c'est à dire d'une manière ou d'une autre, au sens propre ou figuré, des renvoyés. Aux gouvernants et aux représentants du peuple qui nous en feraient grief, cet appel en forme de rappel : veillez à ce que ne rejaillisse pas un jour sur vous l'opprobre qui éclabousse vos prédécesseurs des années quarante, pour avoir refoulé hors de nos frontières des Juifs fuyant la barbarie de leur patrie ; et puni les agents de la force qui avaient refusé d'exécuter un tel ordre. Puisse s'avérer fondé notre espoir que la leçon n'a pas été oubliée, ni par nos concitoyens ni par nos élus.

Premiers signataires :

René Philippe Gaillet, Yvette Barbier, Georges Conne

Pour signer cet appel :

Important : renvoyez votre signature à l'adresse suivante :

appelmedecins@bluemail.ch

en indiquant :

j'ai lu l'appel de médecins en faveur des requérants et je le signe.

Prénom, Nom, et éventuellement votre spécialité et votre localité

La liste des signataires sera mise à jour quotidiennement sur la page Internet (mise en service au plus tard mardi 31 mai à 12 heures)

<http://www.louve12.ch/appelmedecins/liste.html>